



INFORMATIONS POUR UNE DEMANDE D'INSCRIPTION ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

ÉCOLE PRIMAIRE

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'École Saint-Joseph, soyez remerciés de votre confiance. Nous vous invitons à remplir le dossier de demande d'inscription et à nous le faire parvenir avant : **le 6 décembre 2021**, par courrier ou en le déposant à l'accueil de l'Établissement à l'attention du :

Secrétariat de Madame BÉCOURT

Vous trouverez dans le dossier ci-joint, qui est à remplir :

1. La fiche n°1 : Demande d'inscription correspondant à la classe demandée **à remplir en MAJUSCULE.**
2. Les projets éducatifs.
3. Le règlement intérieur de l'école.
4. Les tarifs en cours **à titre indicatif.**

Merci de garder
ces documents.

Joindre au dossier de demande, les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation décrivant la personnalité de l'enfant, le contexte familial et les modalités relatives à votre choix en faveur de l'École Saint-Joseph.
- 2 photos d'identité de l'élève (**dont une collée** sur la fiche n°1).
- 2 enveloppes libellées à vos nom et adresse, affranchies au tarif en vigueur.
- Un chèque de 35€ pour les frais de dossier, à l'ordre de l'Institution Saint-Joseph (cette somme reste acquise par l'établissement dans tous les cas).
- La photocopie du livret de famille, certifiée conforme par les parents.
- 1 photocopie des pages de vaccinations du carnet de santé de votre enfant.
- 1 certificat de baptême, si l'enfant est baptisé.
- **Les photocopies des bilans de compétences (livret périodique ou carnet de suivi des apprentissages) de l'année 2020/2021** (même pour les classes de GS) si l'école de votre enfant n'en délivre pas, vous devez en faire la demande. Sans les livrets les dossiers ne seront pas examinés.
- Vous nous ferez parvenir par courrier uniquement, **la photocopie des bilans de compétences de l'année 2021/2022 au fur et à mesure**, pour toutes les classes (impératif sauf pour les PS) en précisant bien le nom et prénom de votre enfant ainsi que la classe demandée. Nous ne vous les redemanderons pas.

Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

Seront traités en priorité les dossiers des classes de **Petite Section** et du **Cours Préparatoire**. Les inscriptions des autres classes dépendent **d'éventuels départs**, nous vous tiendrons informés des places disponibles **après** la réinscription de nos élèves **courant avril**.

Déroulement de la candidature de votre enfant :

Après étude de votre dossier par le Chef d'Établissement, 2 situations se présentent et vous recevrez soit :

- 1) Une proposition de rendez-vous avec le Chef d'Établissement, **en présence de votre enfant**.
- 2) Un avis de mise sur liste d'attente. Dans ce cas, continuez de nous envoyer les photocopies des bilans de compétences (livret périodique ou carnet de suivi) de votre enfant en inscrivant bien la classe demandée et son nom. Nous reprendrons contact avec vous **seulement si une place se libérerait**.

Je vous remercie de la confiance que vous nous témoignez et vous assure de mon dévouement.

Madame BÉCOURT
Chef d'Établissement École



Demande d'inscription pour l'année scolaire 2022/2023

Cadre réservé au secrétariat : Dossier reçu le :

Rendez-vous le : Décision :

Collez la photo
récente
de votre enfant
ici

Fiche n°1

Classe demandée : **PS**
Pour l'année scolaire 2022/2023

Merci de compléter ce dossier en MAJUSCULE

I) VOTRE ENFANT :

Nom : Prénom :

Sexe : Date de Naissance : Lieu de Naissance :

Département : Pays : Nationalité :

II) RESPONSABLES DE L'ENFANT :

Nom et Prénom du Père :

Nom et Prénom de la Mère :

Adresse des Parents :

Code Postal : Ville :

Tél Domicile :

N° Portable du Père : N° Portable de la mère :

Adresse mail du père : Adresse mail de la mère :

Profession du Père : Profession de la Mère :

N° Tél professionnel du Père : N° Tél professionnel du Mère :

Nom et adresse du 2^{ème} parent si différent :

III) Composition de la famille : Enfant vivant au foyer autre que le jeune demandant l'inscription

Nom et prénom	Âge	Etablissement fréquenté en 2021/2022	Privé/Public	Niveau de classe

✚ Si vous faites plusieurs demandes de préinscription, merci d'indiquer le niveau de classe demandé pour les autres enfants en cochant la case **correspondante ci-dessous** :

PS :	MS :	GS :	CP :	CE1 :	CE2 :	CM1 :	CM2 :
------	------	------	------	-------	-------	-------	-------

✚ Faute de place pour l'ensemble de la fratrie, acceptez-vous que l'école vous propose une inscription pour un seul de vos enfants : ☐ OUI ☐ NON

✚ Avez-vous présenté une demande d'inscription dans une autre école ? ☐ OUI ☐ NON

Si oui, merci de nous indiquer le nom de l'école :



RÈGLEMENT INTERIEUR DE L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH DON BOSCO

Le projet éducatif et pédagogique de l'école Saint-Joseph DON BOSCO ne peut se réaliser pleinement que dans une atmosphère de bonheur, de respect, de rigueur et de confiance.

Vivre en société nécessite qu'ensemble, parents et éducateurs, nous posions des limites et des exigences.

Etre inscrit à l'école Saint-Joseph DON BOSCO, c'est accepter et respecter l'ensemble des règles de vie de notre communauté.

FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

Entrée des parents dans l'établissement :

Pour rentrer dans l'école, **vous devez et ce pour toute l'année scolaire, être muni d'un badge que nous vous fournissons et que vous devez porter visiblement.**

Attention aucun adulte ne sera autorisé à entrer sans badge. Les nourrices doivent également porter ce badge.

En cas d'oubli, vous devrez aller à l'accueil demander un badge « visiteur ».

Les animaux sont interdits dans l'enceinte de l'établissement.

Espaces Vélos/Trottinettes

Les élèves peuvent garer leur trottinette dans l'espace prévu à cet effet situé à gauche de l'entrée du 31 rue de Nanterre. Il est interdit de monter et de rouler sur sa trottinette ou son vélo dans l'enceinte de l'établissement.

**HORAIRES DES COURS
LUNDI/MARDI JEUDI/VENDREDI
de 8h30 à 11h45 et de 13h25 à 16h30**

**HORAIRES DE L'ETUDE ET DE LA GARDERIE
de 16h30 à 18h**

**HORAIRES DU CENTRE DE LOISIRS
de 8h à 18h**

✠ ENTRÉES ET SORTIES DES CLASSES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES :

À partir de 8 heures et jusqu'à 8h30 :

- PS : Accueil dans la classe
 - MS : Accueil dans la classe
 - GS et CP : Accueil dans la cour jardin (cour devant l'école)
 - CE1, CE2, CM1 et CM2 : Accueil dans la grande cour
 - En cas de retard, vous devez emmener vos enfants à l'accueil de l'Institution au : 1 rue du Bac.
- } Sans les frères et sœurs
Merci
- SANS LES PARENTS
MERCI

Les élèves montent en classe à 8h30

A 11h45 :

Tous les élèves externes sortent au portail du 31 rue de Nanterre.

DE 13h15 à 13h25 : Entrée 31 rue de Nanterre pour tous les élèves.

Les externes des classes maternelles MS, GS et CP sont accueillis dans la cour jardin.
Les externes des classes du CE1 au CM2 sont accueillis dans la grande cour.

A 16h30 : Par souci de sécurité et de visibilité, merci de ne pas faire goûter les enfants dans la cour de récréation.

Les élèves des classes Maternelles et de CP attendent dans la cour jardin.
Les élèves des classes du CE1 et CE2 sortent au portail du 31 rue de Nanterre.
Les élèves des classes du CM1 et CM2 sortent au 1 rue du Bac.

Attention : Fermeture du portail à 16h40. Les parents en retards devront passer par le 1 rue du Bac.

Par mesure de sécurité, les parents ne pouvant venir récupérer leur enfant à la sortie des cours devront mentionner, par écrit à l'enseignante, le nom de la personne désignée et lui demander de se présenter à l'accueil pour retirer un badge visiteur.

Après 16h40 :

Les enfants dont les parents sont en retard resteront à l'étude jusqu'à 17h55.
Les maternelles resteront à la garderie.
Ce service sera facturé. Voir le règlement de la garderie et l'étude.

☒ RETARDS APRÈS 18h

Rappel du règlement financier : Tout retard au-delà de 15 minutes sera facturé une heure par enfant.

DISCIPLINE DANS L'ÉTABLISSEMENT :

École, centre de loisirs et péri-éducatif

☒ COMPORTEMENT

Tous les élèves doivent adopter un **comportement respectueux** et **correct** qui exclut toute violence, toute vulgarité, toute brutalité de geste et toute grossièreté de langage.

Le manque de respect envers les adultes et les autres élèves ne sera toléré en aucun cas.

☒ ABSENCES et COMMUNICATIONS

- Toute absence imprévue doit être signalée le jour même **avant 8h45** uniquement **par mail**, en précisant, si possible, la durée de l'absence:
secretariatecole@stjo-asnieres.fr
- Au retour de votre enfant, il est **impératif** de remplir **le coupon d'absence** du cahier de liaison ou du cahier de correspondance.
-  **Les absences pour vacances et week-end anticipés ou prolongés sur le temps scolaire ne sont pas autorisées car elles sont préjudiciables pour les enfants et pour le bon fonctionnement de la classe. Les enseignantes ne donneront pas le travail à rattraper.**
- Les absences pour le centre de loisirs, l'étude et la garderie sont à signaler par mail **uniquement** à cette adresse : etudegarderie@stjo-asnieres.fr
- Les changements de jours de cantine, étude, garderie et centre de loisirs sont à signaler à Mme CLOIX-NOZERAN par mail à : compta@stjo-asnieres.fr

RENDEZ-VOUS MÉDICAUX

En dehors de toute prise en charge médicale validée par un PAI TSL (orthophoniste, psychologue, psychomotricien...) et afin de ne pas déranger la classe, un enfant qui doit pour des raisons personnelles se rendre à un rendez-vous extérieur (RDV dentiste, médecin...) devra alors s'absenter la matinée entière ou l'après-midi entier.

Un certificat médical est exigé avant de revenir à l'école **pour les cas de maladie contagieuse**.

Les élèves ne sont pas autorisés à apporter des médicaments à l'école.

INFO
COVID

Quelles sont les précautions à prendre avant de conduire son enfant à l'école?

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Il leur est demandé de prendre les précautions suivantes avant de conduire leurs enfants à l'école :

- ☒ **Surveiller** l'apparition de symptômes chez leurs enfants notamment par la prise de température avant le départ pour l'école,
- ☒ **En cas de symptômes évocateurs** de la Covid-19 ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école et les parents prennent avis auprès du médecin traitant qui décide des mesures à prendre,
- ☒ **Ne pas conduire à l'école** les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contacts à risque,
- ☒ **Informer le chef d'établissement** de l'absence de l'enfant en précisant la raison,
- ☒ **Avoir une hygiène stricte** des mains comprenant le lavage au départ et au retour à la maison.
- ☒ **1 cas de Covid en classe entraîne la fermeture de la classe pour une semaine.**

Il est essentiel que les parents informent immédiatement l'école ou l'établissement scolaire si l'élève ou un autre membre du foyer est atteint de la Covid-19, ou encore s'ils ont été identifiés contacts à risque. Un défaut d'information rapide ne permettrait pas de repérer et interrompre les chaînes de transmission dans l'espace scolaire.

☒ RETARDS LE MATIN

Même excusé, un retard est toujours un désordre...

Les enfants en retard arrivent **à l'accueil de l'Institution, au 1 rue du Bac** et attendent l'éducateur qui viendra les chercher.

Mme BÉCOURT se réserve le droit de convoquer les parents dont les enfants arrivent en retard régulièrement.

☒ RENDEZ-VOUS

Le Chef d'Établissement reçoit les parents de l'école, uniquement sur rendez-vous.

Les rendez-vous sont à prendre auprès de mon assistante Mme Lila AOURIR CASTAN au 01.47.93.26.43 ou par mail : secretariatecole@stjo-asnieres.fr, nous privilégions cette formule.

Les enseignantes vous reçoivent sur rendez-vous, merci de les demander par le biais du cahier de correspondance ou de liaison.

✠ CIRCULATION DANS L'ÉTABLISSEMENT

ÉLÈVES :

Les enfants qui circulent dans les couloirs (toilettes, récréation, ateliers, catéchèse, sortie...) le font dans le calme et le silence.

PARENTS :

Vous êtes autorisés à accompagner votre enfant dans sa classe de **Petite Section** et de **Moyenne Section de Maternelle**, pour autant il n'est pas permis d'entrer dans les autres classes ou de circuler dans l'établissement sans autorisation.

Les élèves et les adultes doivent avoir le souci de garder leur école agréable.

Par respect pour le personnel de ménage, chacun veillera à la propreté des classes, de la cour et des toilettes. Il y a des poubelles pour les papiers et autres déchets.

Les inscriptions sur les murs ou sur le mobilier seront sanctionnées.

✠ CANTINE_:

La demi-pension et l'étude ne sont pas des droits. **L'élève qui ne respectera pas les règles de bonne conduite dans ces services, pourra s'en voir refuser l'accès.**

✠ RÉCRÉATIONS

Pendant les récréations, tous les élèves doivent quitter les bâtiments et se rendre sur la cour. Aucun élève ne reste sans surveillance d'un adulte, dans une classe ou dans le hall.

Sont interdits dans l'enceinte de l'établissement :

Ballons de football, cartes à collectionner, chewing-gum, sucettes, bonbons, boissons, cannettes, objets de valeur, boucles d'oreilles pendantes, jeux électroniques, MP3, DS, téléphones portables, toutes les balles en plastiques durs, balles de tennis ou balles rebondissantes.

Pour la récréation interclasses de l'après-midi seulement les balles en mousse sont autorisées.

Pas de billes pour les classes de PS, MS, GS et CP.

Pour les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2, seules les billes de taille classique sont autorisées, pas de calot, de bille forme...

Tout nouveau jeu doit être soumis à l'agrément de l'enseignante de la classe et validé par le chef d'Établissement.

✠ TENUE VESTIMENTAIRE

Une tenue propre et correcte est exigée. Maquillage et vernis à ongles sont interdits.

Tous les manteaux, blousons, lainages et accessoires....doivent être marqués au nom de l'enfant.

Les cheveux longs doivent être attachés.

La tenue de sport est exigée pour les cours d'Éducation Physique et Sportive.

La perte des objets de valeur, type boucles d'oreilles, sont sous la responsabilité des parents. L'école n'est pas responsable des vêtements perdus.

Attention : Tous les vêtements laissés dans la cour et non repris seront donnés à une œuvre caritative. Les vêtements perdus peuvent être retrouvés dans les grands tiroirs du hall.

V.BÉCOURT

Chef d'Établissement École Maternelle et Élémentaire



PROJET ÉDUCATIF ÉCOLE SAINT-JOSEPH DON BOSCO

- ✚ L'École Catholique Saint Joseph est un lieu où chaque membre de la communauté éducative : enfant, équipe éducative (enseignants et éducateurs), parents, est invité à vivre la totalité du projet de cette institution.
- ✚ Dans le respect du projet des frères du Sacré Cœur, l'école se propose d'accompagner chaque enfant dans son évolution personnelle sous le regard bienveillant de l'équipe éducative.
- ✚ L'École Saint Joseph souhaite établir un partenariat de tous au service de l'enfant.
- ✚ Elle propose des temps d'échange entre les différents membres de la communauté.
- ✚ Il s'agit de faire grandir l'enfant, lui apprendre à vivre ensemble aujourd'hui et pour demain dans le Respect, la Confiance et la Tolérance.
- ✚ L'École Saint Joseph a pour objectif la réussite individuelle de chaque élève. Elle s'oriente vers une différenciation pédagogique qui répond à la diversité des élèves qu'elle accueille et à la nécessité du travail en équipe. Cette pédagogie prend en compte le vécu, le cheminement, le rythme d'apprentissage, la vie en groupe et la parole de chaque enfant.
- ✚ L'école est un lieu d'enrichissement spirituel et biblique. La catéchèse biblique et symbolique est centrée sur la découverte et l'appropriation de la Parole de Dieu à travers les récits de la Bible. Elle permet un questionnement, un regard critique, elle apprend à regarder vers soi et vers les autres, pour découvrir l'image de Dieu.
- ✚ Ce projet d'éducation est ouvert à tous ceux qui acceptent les orientations évangéliques de l'établissement.

Virginie Bécourt
Chef d'Etablissement

L'Equipe Educative

Le Projet Éducatif Pastoral Salésien aujourd'hui

Continuer aujourd'hui à se référer à Don Bosco, c'est consentir à regarder les jeunes à sa manière et pratiquer ensemble, avec tous les partenaires de la communauté éducative, une démarche s'inspirant de son intuition.

Un regard salésien sur les jeunes

Un regard de confiance

Éduquer à la suite de Don Bosco, c'est d'abord « croire » en ce jeune que nous rencontrons. « Je crois en toi, j'ai confiance en tes possibilités, je me fie à toi ... »

Aussi l'éducateur salésien saura-t-il constamment souligner les réussites du jeune et, en cas d'échec, stimuler ses capacités à le dépasser. Faire confiance aux jeunes c'est aller à la découverte de leurs richesses en refusant les idées toutes faites à leur sujet.

Un regard d'espérance

« Le salésien ne gémit jamais sur son temps » aimait à dire Don Bosco. On ne peut aider les jeunes à bâtir des projets, si on ne leur présente que les côtés négatifs des choses. Pour progresser, le jeune a besoin de mémoriser des réussites.

Espérer avec le jeune c'est s'associer avec lui pour qu'aujourd'hui soit mieux qu'hier et demain mieux qu'aujourd'hui.

Un regard d'affection

Éduquer à la suite de Don Bosco, c'est « aimer » les jeunes, c'est-à-dire, tout à la fois, les accueillir comme ils sont et désirer que leur personnalité grandisse par un incessant dépassement d'eux-mêmes, dans un profond respect de chacun d'entre eux. Une affection authentique n'enferme pas le jeune dans les souhaits et les projets de l'adulte, mais rend chacun plus autonome et responsable.



Notre démarche éducative, pédagogique, pastorale

Dans le prolongement de la démarche de Don Bosco, la nôtre prendra elle aussi appui sur trois piliers : la raison, le sens religieux, l'affection.

La raison

Il s'agit pour tous, jeunes et adultes, d'agir avec intelligence, de pratiquer un sain réalisme, de développer le bon sens, de négocier, de prendre des risques réfléchis, sans exclure une pointe d'humour, surtout aux moments où s'installe de la tension dans les relations.

La religion

La proposition des valeurs évangéliques peut contribuer réellement à une vie sociale équilibrée. Ainsi il nous est possible et même indiqué de ne pas négliger ce qui peut constituer un élément de référence et de motivation dans le monde d'aujourd'hui en tenant compte du contexte interculturel, interreligieux.

L'affection

« Sans affection pas de confiance : sans confiance pas d'éducation » disait Don Bosco. L'éducateur manifeste au jeune une affection ajustée car il sait combien les jeunes qui ne reçoivent aucun signe en ce sens se sentent dévalorisés

La communauté éducative salésienne

Il faut toute une équipe pour mettre en œuvre la pédagogie de Don Bosco dans toutes ses dimensions. En effet, personne ne peut suffire seul à réaliser cette tâche complexe et délicate : c'est pourquoi celle-ci est confiée à une communauté éducative.

Vivre et travailler dans une maison salésienne, c'est s'inscrire dans une œuvre où chacun a sa place : le jeune, sa famille, le chef d'établissement et son équipe de direction, les enseignants, les éducateurs, l'animateur en pastorale, le personnel administratif et de service, les administrateurs, le prêtre, la communauté religieuse et les bénévoles.

La communauté éducative est invitée à prendre conscience que la qualité des relations fait

exister la « maison salésienne ». C'est l'esprit de famille qui est un des signes de sa réussite. Pour des chrétiens, un tel climat est à mettre en relation avec la communion appelée à être vécue en Eglise.

Les jeunes sont au centre de cette communauté éducative, et sont appelés à s'y engager à divers niveaux. Ils sont des partenaires, ils participent à diverses instances où ils peuvent s'exprimer et expérimenter la responsabilité. C'est ce que dans la tradition héritée de Don Bosco on appelle le « protagonisme » des jeunes. Ceci se développe tout spécialement dans le cadre du « Défi Citoyenneté ».

Un critère de qualité en quatre points

En référence au Valdocco, la première œuvre fondée par Don Bosco, toute œuvre salésienne est appelée à être une « maison » qui accueille, une « paroisse » qui évangélise, une « école » qui prépare à la vie, et une « cour » de récréation pour se rencontrer, en amis, dans la joie. C'est un critère essentiel pour toutes nos maisons car il définit l'approche éducative pastorale qui nous caractérise. Ces quatre dimensions sont l'armature de notre Projet Éducatif, un projet mis en œuvre dans chaque lieu, de façon harmonieuse et complémentaire, pour le service de tous et la croissance humaine des jeunes. Ces critères sont la réponse aux besoins des jeunes d'aujourd'hui :

- dans un monde d'exclusion, besoin de se sentir accueilli (maison),
- dans un monde interculturel et interreligieux, besoin de trouver le sens de sa vie (paroisse),
- dans un monde en mutation rapide, besoin de se former pour demain (école),
- dans un monde d'individualisme, besoin de convivialité (cour).

En incluant ces dimensions dans le Projet éducatif pastoral de chaque maison, nous disons notre souhait de prendre en compte le jeune dans toutes ses dimensions et de le considérer comme une personne à part entière.

François de Sales, l'apôtre de la douceur

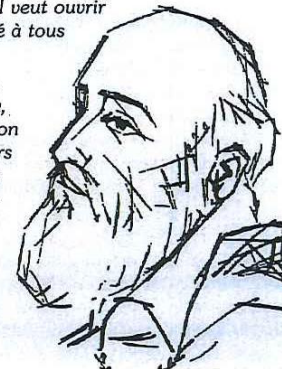
Humilité, douceur et joie caractérisent l'esprit de Saint François de Sales qui a été choisi par Don Bosco comme « saint patron ». D'où l'emploi de l'adjectif « salésiennes » pour qualifier son œuvre, sa pédagogie et sa spiritualité.

Figure marquante de son époque, Saint François de Sales (1567-1622) sait allier de façon originale « la mission de louange et la mission de service », deux aspects incontournables de toute vie chrétienne.

Par ses traités spirituels renommés comme, par exemple : « L'Introduction à la Vie dévote » et le « Traité de

l'Amour de Dieu », il veut ouvrir la voie de la sainteté à tous ses lecteurs.

Évêque de Genève, résidant à Annecy, il incarne, de façon exemplaire, au cours d'une existence le plus souvent harassante, les plus hautes vertus évangéliques au point d'être appelé le « Docteur de l'Amour ».



Ecole

TARIFS ANNUELS 2021/2022

Les frais de scolarité sont fonction du revenu annuel du foyer, de la demi-pension et des activités.

CATEGORIE	A	B	C	D	E	F	G
QUOTIENT FAMILIAL : Voir calcul en Annexe 1	Plus de 19 822 €	15 538 € à 19 822 €	12 598 € à 15 537 €	9 535 € à 12 597 €	7 273 € à 9 534 €	4 956 € à 7 272 €	Moins de 4 956 €
FRAIS ANNUELS :							
Contribution familiale	1 632 €	1 494 €	1 335 €	1 167 €	987 €	807 €	639 €
Frais forfaitaires	61 €	61 €	61 €	61 €	61 €	61 €	61 €
Sport	80 €	80 €	80 €	80 €	80 €	80 €	80 €
Avance voyage/activité (sauf P.S. 25€)	190 €	190 €	190 €	190 €	190 €	190 €	190 €
Total	1 963 €	1 825 €	1 666 €	1 498 €	1 318 €	1 138 €	970 €
SOIT PAR TRIMESTRE : 3 trimestres sont facturés	654.33 €	608.33 €	555.33 €	499.33 €	439.33 €	379.33 €	323.33 €

Tout trimestre commencé est dû

Il est nécessaire d'ajouter les frais annuels suivants :

- **APEL** : cotisation facultative de **20 €** par famille.
- **Anglais** : de la maternelle MS au CM2 : **99,80 €** par élève et par an.

- **Demi-pension**

	Forfait 1 jour	Forfait 2 jours	Forfait 3 jours	Forfait 4 jours	Forfait 5 jours
Nb jours	36	70	103	139	172
Tarifs annuels	248,40 €	483,00 €	710.70 €	959.10 €	1 186.80 €

Les ajustements des jours de cantine sont acceptés jusqu'au 24 septembre 2021. Au-delà, il ne sera plus possible de baisser le forfait pour le reste de l'année.

Régime alimentaire (**P.A.I.**) : au cas où votre enfant bénéficie d'un régime alimentaire particulier, il vous appartient de vous rapprocher du Chef d'Etablissement afin d'établir un protocole.

- **Etude/garderie**

	1 jour/ semaine	2 jours/ semaine	3 jours/ semaine	4 jours/ semaine
Tarifs annuels	290,00 €	468,00 €	669,00 €	864,00 €

- **Centre de Loisir**

	Forfait Demi-journée	Forfait Journée
Tarifs annuels	684,00 €	1 044,00 €

Le forfait étude garderie est modifiable en cours d'année par trimestre.

L'élève peut rester occasionnellement à l'étude garderie au tarif de **10,50 € par jour**.

Tout retard d'un quart d'heure, entrainera la facturation de 10€50.

Pour tout changement concernant la facturation, merci d'en informer la comptabilité à l'adresse mail : compta@stjo-asnieres.fr